

Commune de MARCELLUS**Séance du Conseil Municipal du 22 Mai 2014**

Convocation du 14 mai 2014

Présents : DERC Jean-Claude, DIO Bernard, REYNAUD Bernard, CAIN Marie-Dominique, MARTIN Sandrine, BRESSON Jacques, BAZAS Jean-Marie, DUBOURDIEU Leslie, CASTETS Joël, LAFITTE Frédéric, SCHLEGEL Loïc, LECOMTE Christelle, FRECCHIAMI François, MONTILLAUD Jean-Luc.

Absents et excusés : MIRAMBET Sébastien.

Secrétaire de séance : Marie-Dominique CAIN.

Compte rendu du 28 avril 2014 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : Préparation des élections européennes.

Président : Derc Jean-Claude.

Tour de garde :

8h à 10h30 : Reynaud Bernard (assesseur), Lecomte Christelle, Montillaud Jean-Luc.

10h30 à 13h00 : Martin Sandrine (assesseur), Bazas Jean-Marie, Dubourdieu Leslie.

13h00 à 15h30 : Cain Marie-Dominique (assesseur), Bresson Jacques, Lafitte Frédéric.

15h30 à 18h00 : Dio Bernard (assesseur), Castets Joël, Dubourdieu Leslie (secrétaire).

II - Dossier n° 2 : Analyse du PEDT de Marcellus.

Sandrine Martin présente le PEDT en présence de M. Jean-François Thoumazeau et de Mme Rondeau.

L'inspection académique refuse de mettre les activités sur une demi-journée. Concernant les intervenants, il n'y en a pas de disponible à VGA pour l'instant. Les Maires doivent voir avec le président de VGA.

M. le Maire informe que Christelle Lecomte a les diplômes et l'expérience acquise sur la commune de Marmande pour tenir un atelier péri-scolaire.

III - Dossier n° 3 : Emploi Avenir.

Sandrine Martin présente cet emploi : plusieurs candidats ont été reçus à la Mairie par Sandrine Martin et M. le Maire. Après analyse des CV, M. Chris Schmitt a été retenu pour un contrat de trois ans à 35 heures.

IV - Dossier n° 4 : Travaux sur la commune.

M. le Maire présente plusieurs devis :

- Le stade : achat d'une cabane pour les délégués : 1026 € H.T., sable et transport : 1875 € H.T., location de la sableuse : 222 €, décompacteur du terrain : 1288 € et prévoir une chargeuse pour alimenter la sableuse (devis non présenté), au vestiaire ajout d'une douche : 387,51 € H.T. fourniture et pose d'un miroir vestiaire visiteur : 59,76 € H.T., fourniture et pose d'un miroir vestiaire arbitre : 59,76 € H.T.,

Soit un total général après négociation de 4 918,03 € H.T.

- M. le Maire propose l'achat de 4 bancs béton à installer sur le jardin espace vert : 191,66 € H.T.
- Le Maire informe que les abords espaces verts de la micro-crèche gérés par VGA ont été entretenus par l'entreprise Baratet mais que l'espace communal n'est pas fait, à savoir l'ensemencement de la pelouse (affaire à suivre).
- Fontaines : les agents ont effectués les travaux de crépissage.
- Parking du cimetière :
Suite à un problème du terrain non stable, les travaux sont interrompus. Le chemin, qu'en à lui, a été goudronné sur toute sa longueur.

Bernard Reynaud propose de poser des miroirs au niveau des ponts du canal.

M. le Maire lui répond qu'en priorité un miroir devrait être posé à l'intersection du chemin rural de Buros et de la VC n° 4 afin de permettre la visibilité des véhicules arrivant sur le pont depuis la départementale 116, suite à plusieurs demandes des riverains.

Tarif d'un miroir : environ 330 €. Le conseil, étant d'accord sur le principe, approuve l'achat de ce miroir et demande son installation par le service voirie de VGA.

Concernant l'intersection de la départementale 116 et le chemin rural de Labouère, une étude sera envisagée ultérieurement.

V - Dossier n° 5 : VGA : présentation de la nouvelle mandature.

Le Maire présente le bureau et les vice-présidents de VGA suite aux dernières élections, sachant que les commissions ne sont pas attribuées à ce jour aux vice-présidents.

Questions diverses :

- M. Bazas présente un projet de coopération concernant le canal, mise en place par le pays Val de Garonne Gascogne. Il s'agit d'un aménagement artistique, deux œuvres seront implantées sur le domaine de la commune du 14 juin au 15 septembre : une implantation après le passage du Sérac sur une peupleraie, et une implantation sur le réseau d'irrigation traversant le canal au lieu dit « Rouette ». Sur notre commune, une inauguration aura lieu le 14 juin vers 18h00.

- Plantation du Mai : Un arbre sera planté dans l'espace vert côté logement communal et la commission fêtes et cérémonie réfléchit pour proposer à la population un apéro dinatoire le samedi 28 Juin à 18h30.

- M. Montillaud propose de créer un livre d'or ou d'offrir la médaille de la commune aux personnes qui font connaître la commune de Marcellus.

M. le Maire lui répond que ces remises pourront être effectuées lors des vœux annuels en 2015 mais qu'il doit renouveler le stock des médailles.

- Jacques Bresson présente le rapport de l'état des lieux du logement communal loué à Mme Laurence Boulesteix. Plusieurs anomalies sont constatées. La commission travaux étudiera les travaux à effectuer.

Le Maire distribue aux nouveaux élus le plan finalisé de la gravière à la fin de son extraction en présentant le nouveau chemin contournant le site et faisant le lien entre la voie verte à la Garonne.

La séance est levée à 00h26.